

Quand l'erreur de vocabulaire se déguise en erreur de grammaire

Dominic Anctil

Numéro 172, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72004ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Anctil, D. (2014). Quand l'erreur de vocabulaire se déguise en erreur de grammaire. *Québec français*, (172), 20–22.

Quand l'erreur de vocabulaire se déguise en erreur de grammaire

par Dominic Anctil*

Malgré la place centrale que le vocabulaire joue dans la maîtrise de la langue et les liens étroits qu'il entretient avec la compréhension en lecture, l'enseignement du vocabulaire demeure le parent pauvre de la classe de français. Si on en travaille de façon soutenue la dimension orthographique au primaire à l'aide des incontournables listes de vocabulaire, aucun enseignement lexical systématique et structuré n'est véritablement fait au secondaire, en dépit des nombreux contenus lexicaux présents dans la progression des apprentissages.

Pourtant, le vocabulaire constitue une rubrique dans la plupart des grilles de correction de productions écrites et doit être pris en compte lors de l'évaluation. De l'aveu même des enseignants, l'évaluation du vocabulaire des élèves dans les rédactions n'est pas une tâche facile, notamment à cause du caractère flou et subjectif des critères sur lesquels elle repose et des échelles descriptives utilisées.

En effet, comment établir qu'un élève utilise *la plupart du temps un vocabulaire évocateur, précis et varié* ? Faut-il pénaliser un élève qui se risque à utiliser des « beaux mots », mais qui le fait de façon maladroite ? La question du classement des erreurs lexicales représente une autre difficulté de taille, puisqu'elles ont souvent des répercussions sur la syntaxe, voire sur les accords.

C'est précisément à ces erreurs lexicales fuyantes, à mi-chemin entre le vocabulaire et la syntaxe, auxquelles nous nous intéresserons dans cet article. Nous ferons un tour d'horizon de certains types d'erreurs lexicales commises par les élèves lors d'une tâche de production de texte et du classement de ces erreurs par les enseignants dans la correction ; des pistes didactiques pour tirer profit de ces erreurs pour travailler le lexique seront aussi proposées. Mais tout d'abord, tentons de répondre à une question importante : qu'est-ce qu'une erreur lexicale ?

UNE DÉFINITION DE L'ERREUR LEXICALE

La maîtrise d'un mot (ou d'une expression¹) implique de connaître une variété de propriétés qui lui sont propres. La principale propriété d'un mot est bien sûr son sens, et il faut en avoir une connaissance poussée pour parvenir à l'employer dans des contextes appropriés. La deuxième propriété importante des mots – les enseignants en savent quelque chose ! – est bien entendu leur orthographe. Mais au-delà de ces deux propriétés, plusieurs autres caractéristiques propres à chaque mot sont nécessaires pour l'utiliser à bon escient. Il faut savoir à quelle classe de mots il appartient, s'il relève d'un registre de langue familier, s'il est masculin ou féminin dans le cas d'un nom, s'il est invariable. Il faut aussi savoir avec quels autres mots il apparaît généralement – ce qu'on appelle la *cooccurrence* – et à quelle structure syntaxique il est associé, cette dernière caractéristique étant surtout importante dans le cas des verbes. La connaissance d'un mot comporte donc différentes facettes et le fait de ne pas maîtriser l'un de ces aspects peut mener à une erreur de nature lexicale.

En résumé, une erreur lexicale est un emploi incorrect – ou à tout le moins maladroit² – d'un mot qui découle de la méconnaissance d'une propriété de ce mot, qu'elle soit liée à son sens, à sa forme, à ses propriétés morphologiques ou syntaxiques, à son registre de langue ou à la cooccurrence.

LE CORPUS ANALYSÉ

Pour brosser un portrait des erreurs lexicales des élèves en production de texte, nous avons analysé 300 textes narratifs et descriptifs d'élèves québécois francophones de 3^e secondaire. Les rédactions analysées constituaient des évaluations sommatives réalisées en classe sur plus d'une période et, dans tous les cas, le recours aux ouvrages de référence était permis. La très grande majorité des textes étaient déjà corrigés par les enseignants au moment de la cueillette de données, ce qui a permis d'observer quelles erreurs étaient relevées et comptabilisées par les enseignants.



Si on en travaille de façon soutenue la dimension orthographique au primaire à l'aide des incontournables listes de vocabulaire, aucun enseignement lexical systématique et structuré n'est véritablement fait au secondaire, en dépit des nombreux contenus lexicaux présents dans la progression des apprentissages.

Notre analyse a révélé 1 144 erreurs lexicales, ce qui correspond à environ 4 erreurs par rédaction. Les erreurs sémantiques (ex. *Il voulut y entrer, mais il n'y avait pas *d'issue pour rentrer à l'intérieur. Tous les objets de la cuisine se déplaçaient, ce qui causait tout un *charabia.*) représentaient 30 % des problèmes observés, alors que les problèmes formels³ en représentaient 21 % (*Il ne fait que *désambuler dans la maison. ; [...]cette dernière journée d'école *infinissable.*). Ces deux types d'erreurs lexicales représentent donc environ la moitié des problèmes lexicaux de notre étude (51 %), auxquels s'ajoute l'emploi de mots appartenant au registre familier (17 %). Tous ces problèmes sont généralement considérés comme des problèmes de vocabulaire par les enseignants lorsqu'ils sont relevés.

C'est sur les autres erreurs lexicales du corpus, qui en représentent en fait le tiers (32 %), que nous concentrerons ici notre attention, parce que ces problèmes de nature lexicale subissent un traitement beaucoup plus varié de la part des enseignants, qui les classent souvent à différents endroits dans leurs grilles de correction. Nous avons en effet remarqué qu'une forte proportion d'erreurs qui découlent à nos yeux d'un manque de connaissances lexicales se retrouvent parmi les erreurs de grammaire et de syntaxe. Tentons de comprendre pourquoi.

LES INTERACTIONS LEXIQUE-GRAMMAIRE : LES ERREURS LEXICO-MORPHOLOGIQUES

Commençons par observer les deux phrases suivantes : (1) *Une gigantesque éclair noire tomba à côté d'eux.* (2) *Nous appuyons sur le bouton de l'ascenseur, mais elle ne fonctionne plus.*

Dans les phrases (1) et (2), les mots en caractères gras constituent bien entendu des erreurs, et les erreurs de ce type étaient classées parmi les erreurs de grammaire (ou accords) par les enseignants 9 fois sur 10 dans les rédactions de notre corpus. Il est vrai que la phrase (1) présente un problème d'accord, puisque le déterminant *une* et l'adjectif *noire* ne correspondent pas au genre masculin singulier du nom *éclair*. Cependant, si l'on se demande ce qui a pu se passer dans la tête de l'élève au moment de la rédaction, il est difficile de croire que les accords ont été mal réalisés ; le problème ici, c'est que l'élève croyait que le nom *éclair*

était un nom féminin, et il a donc accordé (correctement) les autres éléments du groupe nominal en conséquence. En (2), si l'élève a mal sélectionné le pronom *elle*, c'est sans doute encore une fois parce que le nom *ascenseur*, pour lui, était féminin, et non parce qu'il ne maîtrisait pas les règles servant à choisir le bon pronom de reprise. Ces deux erreurs en apparence grammaticale découlent donc de connaissances erronées sur le plan lexical. Aucune grammaire ne permettra d'expliquer ces erreurs à l'élève ; c'est le dictionnaire qu'il devra consulter pour apprendre qu'*éclair* et *ascenseur* sont des noms masculins.

Un raisonnement similaire s'applique aux exemples (3) *faire moins d'argents* et (4) *avoir plus de 6 mois d'expériences*, dans lesquels les mots en gras auraient dû apparaître au singulier. Ces erreurs découlent encore une fois de la méconnaissance d'une propriété morphologique de ces termes : il s'agit de noms non comptables, qui sont par conséquent invariables, du moins dans les acceptions qui nous intéressent ici⁴. Aucune règle de grammaire n'a été enfreinte.

QUAND LE VOCABULAIRE INFLUENCE LA SYNTAXE : LES ERREURS LEXICOSYNTAXIQUES

Un nombre important d'erreurs de notre corpus étaient liées à la structure syntaxique régie par les mots, principalement les verbes, et ont été, dans 95 % des cas, classées parmi les erreurs de « syntaxe ». En voici deux exemples : (5) *Les publicités réussissent souvent de nous convaincre.* (6) *Bientôt, le jour succéda la nuit.*

Les phrases (5) et (6) présentent bien sûr des problèmes syntaxiques, mais qui, encore une fois, ne relèvent pas des règles syntaxiques au sens large, mais sont plutôt liées à la structure contrôlée par les deux verbes en jeu : on dit *réussir à faire quelque chose* et *succéder à quelque chose* (verbes transitifs indirects). Les connaissances qui ont conduit ces élèves à commettre des erreurs sont des connaissances liées à des mots précis : des connaissances lexicales.

LES MAUVAISES COMBINAISONS DE MOTS : DES ERREURS SYNTAXIQUES ?

La *cooccurrence* correspond au fait pour deux mots d'apparaître ensemble de façon privilégiée (ex. : *sommeil profond, célibataire endurci, essayer une défaite*), et

la maîtrise de ces paires de mots est une des dimensions de la compétence lexicale. L'utilisation par les élèves de combinaisons de mots douteuses constitue donc un type d'erreur lexicale. (7) *Les publicitaires portent une mauvaise influence sur la société.* (6) *Des rumeurs se dirent à travers le pays.* (8) *Il n'aimait pas vraiment l'emploi qu'il faisait.*

De telles phrases témoignent de certaines lacunes dans le vocabulaire de l'élève ; on parle d'ailleurs de pauvreté du vocabulaire devant de telles formulations. Il aurait en effet été plus élégant d'écrire *avoir/exercer une mauvaise influence, des rumeurs courent/circulent, occuper un emploi*. Une fois de plus, le meilleur moyen de corriger ces erreurs consiste à regarder les exemples présentés dans le dictionnaire. On peut ainsi amener les élèves à chercher les mots *influence, rumeur* et *emploi* pour voir s'ils auraient pu trouver de meilleurs verbes pour leurs phrases.

Étonnamment, les erreurs de cooccurrence de notre corpus ont été massivement classées en syntaxe par les enseignants, ce qui laisse bien peu de pistes aux élèves pour améliorer leur texte. En effet, ici encore, aucune règle syntaxique n'est enfreinte et les lacunes observées relèvent du vocabulaire.

QUELQUES PISTES DIDACTIQUES

On remarque que beaucoup d'erreurs classées en syntaxe et en grammaire par les enseignants découlent en fait d'un manque de connaissances lexicales de la part des élèves. Les enseignants fournissent-ils des pistes d'apprentissage pertinentes aux élèves en plaçant dans une même catégorie d'erreurs des problèmes d'accord et des erreurs de genre nominal ou d'invariabilité, ou en classant des erreurs liées à la structure des verbes avec les problèmes de phrases mal construites ? Comment les élèves peuvent-ils comprendre, à partir de telles annotations, que la clé pour corriger certaines de leurs erreurs en apparence grammaticales ou syntaxiques se trouve en fait dans le dictionnaire ?

Peut-être y aurait-il lieu de revoir la façon dont les enseignants classent des erreurs comme celles présentées dans nos exemples. Utiliser des codes de correction plus précis pour les erreurs de vocabulaire constitue sans doute une piste intéressante, puisqu'elle orienterait les élèves vers des moyens de les corriger. On pourrait par exemple envisager les codes présentés dans le tableau 1 (page suivante).

Une seconde piste importante consiste en un travail beaucoup plus soutenu dans l'actualisation du dictionnaire. Non seulement faut-il enseigner aux élèves à utiliser le dictionnaire pour vérifier l'orthographe et le sens des mots, mais un travail important doit aussi être fait avec eux pour leur montrer la variété des informations présentes dans une entrée de dictionnaire. Comment s'organisent les différents sens ? Que signifient les abréviations qui parsèment les articles comme *fam.*, *ang.*, *v. trans.*, etc. ? Quels renseignements importants se cachent dans les exemples (structure des verbes, cooccurrences) ? Quelles sont les particularités des différents dictionnaires présents en classe ?

Les erreurs lexicales des élèves témoignent d'un vocabulaire en construction et peuvent servir d'excellents tremplins pour des activités lexicales. Pourquoi ne pas projeter au tableau une production d'élève et tenter d'en améliorer collectivement la dimension lexicale ? D'intéressantes discussions émergeront, discussions qui permettront aux élèves de mieux saisir les interactions entre le vocabulaire et la grammaire, et qui leur donneront peut-être envie d'utiliser davantage le dictionnaire. *

* Professeur en didactique, Université de Montréal [dominic.ancil@umontreal.ca]

Ce texte adopte l'orthographe rectifiée.

Notes

- 1 En linguistique, les expressions – ou locutions – sont considérées comme des unités du lexique au même titre que les mots simples, puisqu'elles sont aussi associées à un sens. Ainsi, on peut dire que *s'emporter* et *sortir de ses gonds* sont des synonymes. Dans l'article, nous emploierons le terme *mot* pour désigner indifféremment les deux types d'unités lexicales.
- 2 Ces maladrotes lexicales ne sont pas des « erreurs » au sens propre du terme et nous ne croyons pas qu'il faille systématiquement pénaliser ces emplois douteux lors de la correction. Par contre, ils doivent être pointés à l'élève pour qu'il réalise qu'il existe des façons plus naturelles et élégantes d'exprimer le sens visé.
- 3 À noter que nous avons exclu de notre corpus les quelques 1 426 erreurs d'orthographe lexicale, généralement traitées à part dans la correction. Les erreurs formelles correspondaient donc à des barbarismes, c'est-à-dire des mots déformés dont l'altération est perceptible à l'oral.
- 4 *Expérience*, au sens de « ensemble des connaissances acquises par une longue pratique » est en effet toujours singulier (ex. : *acquérir de l'expérience, un homme d'expérience*).

Tableau 1

CODE	TYPE D'ERREUR LEXICALE	PISTES DE REMÉDIATION
V-Sens	sémantique	aller voir la définition dans le dictionnaire
V-Regis	emploi d'un terme appartenant au registre familier	chercher le terme familier dans le dictionnaire et vérifier quels synonymes de registre standard sont proposés
V-Genre	non-respect du genre nominal	vérifier le genre du nom dans le dictionnaire
V-Struct	non-respect de la structure régie par le verbe (construction du GV)	regarder les exemples d'utilisation du verbe dans le dictionnaire pour comprendre quelle structure il contrôle
V-Comb	combinaison de mots douteuse	regarder les mots qui apparaissent dans les exemples d'utilisation dans le dictionnaire, ou utiliser un dictionnaire de cooccurrences ou un thésaurus

Des traces de SPB* chez vos élèves ?

*Syndrome de la page blanche

Monique Noël-Gaudreault
Romain Gaudreault
Outils pour écrire des récits d'aventures de science-fiction et d'aventures exotiques
75 pages • 14,95 \$

Monique Noël-Gaudreault
Romain Gaudreault
DICTIONNAIRE DE L'IMAGINATION
Pour lire ou écrire des histoires de science-fiction, d'horreur, martiennes, merveilleuses héroïques, policières et sentimentales
293 pages • 29,95 \$

Éditions du Bégonia voyageur • www.begoniavoyageur.com